
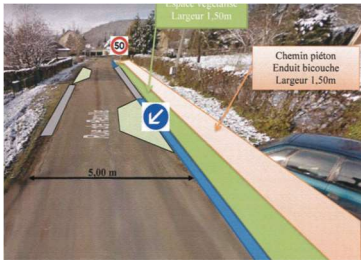










TRAVAUX VILLEGUSIEN-LE-LAC

PROJETS EN COURS

PROJET	ILLUSTRATION	DESSCRIPTIF	COUT HT ET TTC	SUBVENTIONS	TOTAL SUBVENTIONS	DATE TRAVAUX
SALLE DE CONVIVIALITE/MULTIACTIVITE (HEUILLEY-COTTON)		Création d'une salle de convivialité à Heuilley-Cotton Commune associée à la Nouvelle Commune de Villegusien-le-Lac. Capacité 180 places	611 350 € HT 733 620 € TTC	DSIL : 175 126 € FTS : 90 825 € FAL : 45 412 € Région Grand-Est : 150 000 €	461 363 €	Octobre 2020
SECURISATION ENTREE DE VILLAGE DE SAINT MICHEL ET DE PRANGEY		La commune souhaite aménager deux entrées de village. Une à Prangey et une à Saint Michel pour améliorer la sécurité. Création d'une écluse double sur ces deux communes. La volonté de la commune est de faire ralentir la circulation à l'entrée des agglomérations afin de sécuriser les villages	58 438 € HT 70 126 € TTC	DETR : 17 531 € FAL : 5 843 € Amendes de police : 11 687 €	35 061 €	Printemps 2021

<p>RESEAU D'EAU DE PIEPAPE</p>		<p>Création d'un réseau AEP rue de la venue à Piepape pour bouclage et renforcement du réseau avec un renforcement du bord de chaussée</p>	<p>88 090 € HT 105 708 € TTC</p>	<p>DETR : 18 562 € FAL : 9 281 € Fond départemental pour l'environnement : 18 562 € GIP : 18 562 €</p>	<p>64 967 €</p>	<p>2021</p>
<p>BRANCHEMENT COMPTEUR ET BORNES INCENDIES</p>		<p>Changement des compteurs d'eau chez les particuliers mis sur la voie publique. Changement de 6 bornes incendies.</p>	<p>52 850 HT 63 420 TTC</p>	<p>DETR : 10 570 € FAL : 5 285 € Fond départemental pour l'environnement : 10 570 € GIP : 10 570 €</p>	<p>36 995 €</p>	<p>2021</p>
<p>TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT A VESVRES SOUS PRANGÉY</p>		<p>Gestion des eaux pluviales avec la mise en place de bordures caniveaux.</p>	<p>19 553.30€ HT 23 464 TTC</p>	<p>Fond départemental pour l'environnement : 3 911 € GIP : 3 910 €</p>	<p>7 821</p>	<p>2021</p>
<p>REFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE DE PRANGÉY</p>		<p>Rénover la toiture afin de remédier aux problèmes d'infiltration d'eau dans l'église et sécuriser le tour de l'église en évitant aux tuiles défectueuses de tomber.</p>	<p>63 980.75 HT 76 777 € TTC</p>	<p>DETR : 23 616 € Complément DETR : 8 374 FAL : 9 446 GIP : 4723 €</p>	<p>46 159 €</p>	<p>2021</p>
<p>REFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE DE SAINT MICHEL</p>		<p>La toiture présente de nombreuses fuites sur le versant nord. Afin de préserver l'église de travaux plus onéreux et d'assurer la sécurité des usagers il est nécessaire d'entreprendre ces travaux.</p>	<p>23 256.50 € HT 27 908 € TTC</p>	<p>DETR : En attente FAL : En attente GIP : 5 814 €</p>	<p>5814 €</p>	<p>2021</p>

<p>TRAVAUX DE MISE EN SECURITE ET ENTRETIEN A L'EGLISE DE VILLEGUSIEN ET DE PIEPAPE</p>		<p>Le garde-corps à proximité de l'église de Villegusien est nécessaire afin de protéger les usagers lors des sorties de l'église et pour les piétons qui emprunte le passage longeant l'église. Le démoussage et le repiquage des tuiles de l'église de Piépape est nécessaire pour remédier aux infiltrations d'eau qui risque de mettre en danger l'étanchéité de la toiture et la solidité de sa charpente.</p>	<p>10 000 € HT 12 000 € TTC</p>	<p>DETR : 2 855 €</p>	<p>2 855 €</p>	<p>2021</p>
<p>ABRI BUS A L'ECOLE DE VILLEGUSIEN</p>		<p>L'installation de l'abri bus permettra aux élèves de la maternelle, du primaire, collège et lycée d'être à l'abri des intempéries pendant l'attente des transports scolaire et d'assurer leur sécurité.</p>	<p>11 020 € HT 13 224 € TTC</p>	<p>Dotation amende de police : en Attente Et Fond de concours CCAVM à définir</p>		<p>2021</p>
<p>RADARS PEDAGOGIQUES - 1 près de l'école de Villegusien-Le-Lac (Rue de l'Eglise Saint Denis) - 1 près du barrage de Villegusien-Le-Lac (Rue de la Gare) - 1 à l'entrée de Prangey (Rue de La Gueurge côté Leuchey)</p>		<p>Plusieurs usagers de la commune se plaignent de la vitesse excessive des véhicules La sécurité des usagers et notamment des enfants est essentielle. Ces rues sont très fréquentées par des promeneurs, ces portions de route sont des entrées de village en ligne droite, les excès de vitesse constatés par les habitants doivent être résolus. C'est pourquoi le conseil municipal souhaite attirer l'attention des automobilistes avec ce dispositif.</p>	<p>5 517 € HT 6 620 € TTC</p>	<p>DETR : 2 759 € Dotation amende de police : en Attente</p>	<p>2 759 €</p>	<p>Début 2021 (Fait)</p>

<p>TOITURE DU FOYER DE VILLEGUSIEN</p>		<p>Pour des raisons de sécurité et pour éviter la détérioration de la Salle des Foyers Ruraux, la commune doit restaurer la toiture du bâtiment, afin de remédier aux problèmes d'infiltration d'eau et sécuriser le tour de la salle en évitant aux tuiles défectueuses de tomber.</p>	<p>61 479 € HT 73 775 € TTC</p>	<p>DETR : En attente FAL : 18 443</p>	<p>18 443</p>	<p>2021</p>
<p>REFECTION DES TOITURES DU LOCAL DES BOUILLEURS DE CRU DE PRANGÉY ET DE SAINT MICHEL</p>		<p>Les toitures des 2 locaux des bouilleurs de cru (Prangéy et Saint Michel) présentent de nombreuses fuites, afin de préserver ces bâtiments et d'assurer la sécurité des usagers il est nécessaire d'entreprendre ces travaux.</p>	<p>23 256 € HT 27 908 € TTC</p>	<p>DETR : En attente FAL : En attente GIP : 5 814 €</p>	<p>5814 €</p>	<p>2021</p>
<p>REFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE DE SAINT MICHEL VERSANT SUD</p>		<p>La toiture présente de nombreuses fuites sur le versant sud. Afin de préserver l'église de travaux plus onéreux et d'assurer la sécurité des usagers il est nécessaire d'entreprendre ces travaux.</p>	<p>212 046 € HT 26 456 € TTC</p>	<p>DETR : En attente FAL : En attente</p>		<p>2021</p>

PROJETS A VENIR

<p>LOTTISSEMENT VILLEGUSIEN « LE RUISSEAU »</p>		<p>Création d'un nouveau lotissement à Villegusien-Le-Lac. Rue du Bocage</p>				<p>2023</p>
<p>LOTTISSEMENT HEUILLEY-COTTON « LES PRESLES II »</p>		<p>Création d'un nouveaux lotissement sur la commune d' Heuilley-Cotton dans la prolongation du premier lotissement.</p>				<p>2022</p>
<p>ECLAIRAGE PUBLIQUE</p>		<p>L'éclairage public sera amélioré sur l'ensemble de la commune en remplacent les candélabres vétustes par de nouveaux moins énergivore et avec un meilleur éclairage dû au LED</p>				<p>2022/2023</p>
<p>ASSAINISSEMENT COLLECTIF SAINT MICHEL, PRANGEY ET PIEPAPE</p>		<p>Une étude est demandée au conseil départemental</p>				<p>2023/2024</p>